

* Detasolv

Date de révision: 15.02.2017

8450007203

Version: 7 / FR

Master No. MA-231

Date d'impression: 25.07.19

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Detasolv

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

spotting agent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG August-Hanken-Str. 30

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

E-Mail produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY: +33 3 83 22 50 50

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

STOT SE 3 H335

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

STOT SE 3 H336

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

* Detasolv

Date de révision: 15.02.2017

8450007203

Version: 7 / FR

Master No. MA-231

Date d'impression: 25.07.19

P261	nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280.2	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P304+P340	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Acétate de n-butyle;Cyclohexanone;4-Méthylpentane-2-one

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Acétate de n-butyle

No. CAS	123-86-4				
No. EINECS	204-658-1				
Numéro d'enregistrement	01-2119485493-29-XXXX				
Concentration	>=	50			%
Flam. Liq. 3	H226				
STOT SE 3	H336				

4-Méthylpentane-2-one

No. CAS	108-10-1				
No. EINECS	203-550-1				
Concentration	>=	20	<	25	%
Flam. Liq. 2	H225				
Acute Tox. 4	H332				
Eye Irrit. 2	H319				
STOT SE 3	H335				

Cyclohexanone

No. CAS	108-94-1				
No. EINECS	203-631-1				
Numéro d'enregistrement	01-2119453616-35-XXXX				
Concentration	>=	10	<	25	%
Flam. Liq. 3	H226				
Acute Tox. 4	H302				
Acute Tox. 4	H312				
Acute Tox. 4	H332				
Skin Irrit. 2	H315				
Eye Dam. 1	H318				

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

* Detasolv

Date de révision: 15.02.2017

8450007203

Version: 7 / FR

Master No. MA-231

Date d'impression: 25.07.19

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

* Detasolv

Date de révision: 15.02.2017

8450007203

Version: 7 / FR

Master No. MA-231

Date d'impression: 25.07.19

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Acétate de n-butyle

Liste	VLEP			
Valeur	710	mg/m ³	150	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	940	mg/m ³	200	ppm(V)
Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: TMP: 84; FT: 31				

4-Méthylpentane-2-one

Liste	VLEP			
Valeur	83	mg/m ³	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	208	mg/m ³	50	ppm(V)
Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: TMP: 84; FT: 56				

Cyclohexanone

Liste	VLEP			
Valeur	40,8	mg/m ³	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	81,6	mg/m ³	20	ppm(V)
Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: TMP: 84; FT: 39				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

Temps de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore, limpide
Odeur	odeur spécifique au produit
valeur pH	
Remarque	Non applicable
Point d'éclair	
Valeur	env. 31 °C
Densité	
Valeur	env. 0,87 kg/l
Hydrosolubilité	
Remarque	non miscible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

* Detasolv

Date de révision: 15.02.2017

8450007203

Version: 7 / FR

Master No. MA-231

Date d'impression: 25.07.19

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

ATE		29,15	mg/l
Administration/Forme		Vapeurs	
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut occasionner une irritation persistante des yeux.

Sensibilisation (Composants)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

évaluation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* Detasolv

Date de révision: 15.02.2017

8450007203

Version: 7 / FR

Master No. MA-231

Date d'impression: 25.07.19

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

No. ONU 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., (Acétate de n-butyle, 4-Méthylpentane-2-one)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Prescription particulière 640E

* Detasolv

Date de révision: 15.02.2017

8450007203

Version: 7 / FR

Master No. MA-231

Date d'impression: 25.07.19

Code de restrictions en tunnels D/E

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

No. ONU 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (n-Butyl acetate, 4-Methylpentan-2-one)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballageGroupe d'emballage III
EmS F-E, S-E**SECTION 15: Informations réglementaires****Composants (règlement (CE) no 648/2004)****COV**

COV (CE) 100 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

SECTION 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

abréviationsPBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.